



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 133 – Loi obligeant le port de l’uniforme par les policiers et les constables spéciaux dans l’exercice de leurs fonctions

Procès-verbal de la séance du 6 septembre 2017

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 3459-20170919

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MERCREDI 6 SEPTEMBRE 2017.....	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS	2

ANNEXES

- I. Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus
- II. Liste des mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Séance du mercredi 6 septembre 2017

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 133 – Loi obligeant le port de l’uniforme par les policiers et les constables spéciaux dans l’exercice de leurs fonctions (Ordre de l’Assemblée le 15 juin 2017)

Membres présents :

- M. Ouellette (Chomedey), président

- M. Auger (Champlain) en remplacement de M^{me} Melançon (Verdun)
- M. Bérubé (Matane-Matapédia), porte-parole de l’opposition officielle en matière de sécurité publique, en remplacement de M^{me} Hivon (Joliette)
- M. Boucher (Ungava)
- M. Coiteux (Nelligan), ministre de la Sécurité publique
- M. Merlini (La Prairie)
- M^{me} Montpetit (Crémazie)
- M. Spénard (Beauce-Nord), porte-parole du deuxième groupe d’opposition en matière de sécurité publique, en remplacement de M. Jolin-Barrette (Borduas)
- M. St-Denis (Argenteuil)

Témoins (par ordre d’intervention) :

Fraternité des policiers et policières de Montréal :

- M. Yves Francoeur, président
- M. Jean-Francois Potvin, vice-président aux Relations de travail
- M^e Laurent Roy
- M. André Gendron, vice-président exécutif

Syndicat des constables spéciaux du gouvernement du Québec :

- M. Franck Perales, président
- M^e Jean-Luc Dufour

Sûreté du Québec :

- M. Patrick Bélanger, inspecteur-chef, directeur du District Sud
- M^e Marianne Chéhadé

Union des municipalités du Québec :

- M. Alexandre Cusson, premier vice-président et maire de Drummondville
- M. Yves Létourneau, conseiller aux politiques

Association des directeurs de police du Québec :

- M^{me} Helen Dion, présidente
- M. Danny McConnell, vice-président

Fédération des policiers et policières municipaux du Québec :

- M. Robin Côté, président
- M^c Frédérick Nadeau

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 36, M. Ouellette (Chomedey) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Coiteux (Nelligan), M. Bérubé (Matane-Matapédia) et M. Spénard (Beauce-Nord) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

La Commission entend la Fraternité des policiers et policières de Montréal.

À 10 h 44, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 7 minutes.

La Commission entend le Syndicat des constables spéciaux du gouvernement du Québec.

À 11 h 37, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Sûreté du Québec.

À 12 h 20, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 14 heures.

À 14 h 04, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend l'Union des municipalités du Québec.

À 14 h 40, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association des directeurs de police du Québec.

À 15 h 31, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Fédération des policiers et policières municipaux du Québec.

M. le président dépose les mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe II).

À 16 h 10, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au jeudi 7 septembre, à 14 h 30, où elle poursuivra un autre mandat.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Carolyne Paquette

Guy Ouellette

CP/vb

Québec, le 6 septembre 2017

ANNEXE I

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Association des directeurs de police du Québec	007M
Fédération des policiers et policières municipaux du Québec	004M
Fraternité des policiers et policières de Montréal	006M
Sûreté du Québec	010M
Syndicat des constables spéciaux du gouvernement du Québec	005M
Union des municipalités du Québec	001M

ANNEXE II

**Liste des mémoires des personnes et des organismes
qui n'ont pas été entendus**

Liste des mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Association des policières et policiers provinciaux du Québec	008M
Barreau du Québec	003M
Protecteur du citoyen	002M
Ville de Montréal	009M